

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B**

RÈGLEMENT (CE) N° 834/2007 DU CONSEIL

du 28 juin 2007

relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n° 2092/91

(JO L 189 du 20.7.2007, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018	L 150	1	14.6.2018

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://data.europa.eu/eli/reg/2007/834/2013-07-01/fra>